

La sécurité des agents de la DGFIP avant tout.



Suite aux attentats de vendredi du 13 novembre 2015, le Directeur général a réuni l'ensemble des organisations syndicales pour aborder l'aide aux agents et l'organisation de la sécurité des agents, des usagers et des locaux à la DGFIP.

Après un hommage à la mémoire des victimes et un rappel du soutien à leur famille et à tous leur proches le directeur général a souligné le courage des agents ayant contribué au dispositif d'aide, et fait observer une minute de silence.

Il a affirmé que toutes les mesures seraient prises sans autocensure budgétaire pour assurer la sécurité de tous. Les directeurs auront toute latitude pour moduler et adapter éventuellement les horaires de travail, et décider des mesures les plus appropriées selon les sites des moyens de sécurité à mettre en œuvre. Le recrutement de vigiles ou des renforts de vigiles seront à privilégier.

La CFDT Finances publiques a insisté sur la situation des agents itinérants particulièrement exposés. Le Directeur général en a pris note pour apporter une réponse adaptée.

Il a en outre précisé que les agents des finances publiques ne sont pas habilités à effectuer un contrôle visuel des sacs des usagers. Seuls les vigiles titulaires d'un certificat de qualification peuvent le faire.

Les usagers devront être orientés vers les accueils sur rendez-vous pour éviter au maximum les attroupements. Le report de l'échéance de la taxe d'habitation s'inscrit dans la même logique. Le directeur général a cependant regretté les retards constatés dans la communication envers les usagers.

Une note sera adressée en ce sens aux directeurs régionaux et départementaux.

Suite à l'annonce du Président de la République de renforcer l'administration des douanes de 1 000 postes pour assurer le contrôle aux frontières, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir, nous avons besoin de connaître leur mode de financement. Le directeur général a précisé que la DGFIP ne serait pas mise à contribution lors du prochain cadrage budgétaire, en particulier au titre des emplois. La CFDT Finances publiques est satisfaite de cette réponse qu'elle souhaite ne pas être que de circonstance mais de long terme.

Il a aussi été mis fin aux débordements constatés sur le forum de la DGFIP qui ont choqué bon nombre d'entre-nous.

Des rendez-vous sur le suivi de la situation seront faits régulièrement tant au niveau national que local.

Enfin, il a souligné la communauté de valeurs entre l'administration et les organisations syndicales et les en a remerciées.